

Certified 

on 10/4/2007 at 12:41 PM

by  Labrador on  worldreginfo.com

ADT SIIC

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2005

SA à conseil d'administration au capital de 15 000 000,00 EUROS
Siège social : 55 rue Pierre Charron – 75 008 PARIS - RCS PARIS B 542 030 200

SOMMAIRE

	PAGE
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005	4
Rapport semestriel pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005	6
Bilans consolidés comparés	11
Comptes de résultat consolidés comparés	13
Annexe aux comptes consolidés	14
Bilans et comptes de résultats	28

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2005
(Articles I. 232-7 du code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)**

Mazars et Guérard
36 boulevard de la Paix – BP 1216 –
51058 Reims Cedex

IERC
81 bis, rue de Bellevue
92100 Boulogne

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- L'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société ADT SIIC, relatifs à la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué cet examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à l'audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toutes personnes compétentes les informations que nous avons estimées nécessaires.

Lors de la première application des normes IFRS au 1er janvier 2004 et dans les comptes au 30 juin 2004, 31 décembre 2004 et 30 juin 2005, et ainsi qu'il est précisé dans l'annexe, le groupe a choisi de ne pas retraiter les actions propres qu'il détient en déduction des capitaux propres, comme le prévoit la norme IAS 32,33. Le groupe ADT SIIC a ainsi choisi de traiter ces titres comme étant des « valeurs mobilières de placements - actifs disponibles à la vente », constatées en juste valeur.

Les normes IFRS ne prévoient pas une telle possibilité de traitement pour les titres propres détenus dans le groupe qui doivent venir en diminution de la situation nette.

Sur les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2005 l'effet de ce traitement conduit à majorer les capitaux propres du groupe ADT SIIC d'environ 2 millions d'euros.

Sur la base de notre examen limité et à l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et d'autre part, des principes de

comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- L'annexe qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.
- Les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Reims et Paris, le 3 novembre 2005

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard :

Thierry Janus

IERC :

Frédérique Bloch

RAPPORT SEMESTRIEL POUR LA PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2005

I - ACTIVITE AU COURS DU 1ER SEMESTRE 2005

Au cours de l'exercice écoulé, votre Société a décidé de recentrer son activité sur l'immobilier à forte rentabilité.

L'acquisition de divers ensembles immobiliers de bureaux ou de commerces d'une surface totale de 36130 m² a été réalisée au 1^{er} semestre 2005 au travers, essentiellement, de prise de participations à hauteur de 100% du capital de sociétés. Ces investissements représentent une valeur totale des immeubles de 20,7 M€ répartis de la façon suivante :

- 2 immeubles de bureaux situés au Blanc-Mesnil dans le Centre d'Affaires Paris Nord représentant une surface globale de 35.040 m²,
- 1 immeuble de bureaux et de commerces situés à Boulogne pour une surface totale de 778 m²,
- 1 immeuble où l'activité actuelle est l'hôtellerie, situé place Etienne Pernet à Paris pour une surface de 312 m².

Il est à noter que le Centre d'Affaires Paris-Nord est constitué de 3 immeubles de bureaux : Ampère, Continental et Bonaparte, ainsi que d'un bâtiment dit des services généraux qui abrite les locaux d'un restaurant inter-entreprises et certains services techniques. Votre société était déjà propriétaire au 31 décembre 2004 de l'immeuble Bonaparte : avec les acquisitions de cette année, elle est donc propriétaire de la quasi-totalité du site. Ce site accueille aujourd'hui près d'une centaine d'entreprises tous secteurs confondus et affiche actuellement un taux d'occupation moyen de 60%. Il propose aux entreprises des locaux rénovés compatibles avec les exigences du marché de bureaux actuel et les loyers atteints sont de l'ordre de 120 €/m².

II - COMPTES SOCIAUX

Le résultat net social se solde par un bénéfice de 523 K€. Il comprend :

- la perte d'exploitation de 225 K€ dont 200 K€ de charges externes essentiellement lié aux commissions de la BNP (établissement centralisateur) sur les opérations d'exercice de BSA 2004 et de distribution de dividendes 2005 (82 K€);
- la prise en compte de la quote-part de résultat de filiales transparentes pour un montant net de 16 K€ ;
- un bénéfice financier de 925 K€ essentiellement lié à des dividendes de participation et des produits de comptes courants de filiales ;
- un impôt sur les bénéfices de 193 K€ sur le résultat hors SIIC.

En ce qui concerne la partie fiscalité, nous vous rappelons que votre société a opté, dès 2004, en faveur du régime des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) réservé aux sociétés foncières cotées. Ce régime prévoit une exonération de l'impôt sur la fraction de leurs bénéfices provenant de la location d'immeubles, des plus-values de cession d'immeubles, des plus-values de cession de titres dans des sociétés de personnes ou dans des filiales soumises à l'IS ayant opté pour le régime des SIIC, des produits distribués par leurs filiales ayant opté pour le régime et de leur quote-part de bénéfice dans des sociétés de personnes. Ce régime subordonne le bénéfice de l'exonération au respect des trois conditions de distribution suivantes :

- les bénéfices provenant des opérations de location d'immeubles doivent être distribués à 85% avant la fin de l'exercice qui suit celui de leur réalisation ;
- les plus-values de cession d'immeubles, de participations dans des sociétés visées à l'article 8 ayant un objet identique aux SIIC ou de titres de filiales soumises à l'impôt sur les sociétés

ayant opté, doivent être distribués à 50% avant la fin du deuxième exercice qui suit celui de leur réalisation ;

- les dividendes reçus de filiales ayant opté doivent être intégralement redistribués au cours de l'exercice qui suit celui de leur perception.

III – COMPTES CONSOLIDES

Le règlement CE 1606/2002 du 19 juillet 2002, publié le 11 septembre 2002, impose aux sociétés européennes dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé d'établir et de publier leurs comptes consolidés conformes aux IFRS pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2005.

Compte tenu de son activité, les principaux enjeux du passage pour votre groupe aux normes IFRS ont concerné essentiellement les règles de comptabilisation des actifs immobiliers, et de façon moins significative, quelques autres domaines : instruments financiers, impôts ...

Vous trouverez les informations concernant tous les impacts de ce passage dans l'annexe aux comptes consolidés.

En ce qui concerne les modifications de périmètre, votre groupe a acquis au cours du premier semestre 2005 l'intégralité du capital des sociétés PAMIER, BLANAP, AD INVEST, SCI PYRANDE et IMMOBILIERE ACCACIA. Aucune société n'est sortie du périmètre.

Les capitaux propres consolidés de votre groupe (hors minoritaires) s'élèvent à 42.502 K€ pour un total de bilan de 91.942 K€.

L'actif de votre société comprend essentiellement :

- des immeubles de placement pour 51 M€ valorisés à leur coût amorti (coût d'acquisition et prise en compte d'amortissements selon la méthode des composants) et intégrant la valeur d'origine d'un immeuble en crédit-bail ;
- des immobilisations financières comprenant 2.514.322 actions de la société Acanthe Développement soit 3,365 % du capital actuel pour un montant de 12,4 M€ et 153.422 actions de la société ADC SIIC pour 77 K€ ;
- des valeurs mobilières de placement d'un montant de 22,8 M€ comprenant 15.057.233 BSA de la société Acanthe Développement pour 12,2 M€, 13.000.000 d'actions de la société ADT SIIC pour 1,9 M€, le solde étant constitué de sicavs monétaires.

Le passif de votre société comprend essentiellement :

- le capital social de 15 M€ composé de 392.750.468 actions ;
- des réserves comprenant les primes d'émission de 19,5 M€ et 7,18 M€ d'écart de réévaluation IFRS ;
- des dettes financières de 26,6 M€ se répartissant en 22,4 M€ d'emprunts auprès d'établissements de crédits et 4,2 M€ de dettes au titre d'un crédit-bail ;
- d'autres dettes constituées essentiellement du dividende payé par votre société le 29 juillet 2005 de 3,9 M€ et du solde du prix d'acquisition de l'ensemble immobilier situé au Blanc-Mesnil pour 11,6 M€.

Le bénéfice part du groupe s'élève à 253 K€. Il comprend principalement les éléments suivants :

- Un chiffre d'affaires de 2.788 K€ composé des loyers (1.907 K€), de refacturations de charges (865 K€) et de revenus des autres activités (16 K€) ;
- Des charges liées à votre patrimoine immobilier pour 1.724 K€ dont la différence avec les charges refacturées est due aux locaux vacants ;
- Des salaires et charges sociales pour 67 K€ ;
- Des autres charges d'exploitation pour 326 K€ comprenant notamment les frais de votre siège social ainsi que les honoraires de la BNP, établissement centralisateur (82 K€) et les frais de publications légales et financières ;
- Des dotations aux amortissements sur vos actifs immobiliers pour 457 K€ ;
- Des autres dotations et provisions pour 43 K€ ;
- Un coût de l'endettement net pour un total de 720 K€ dont 446 K€ d'intérêts sur emprunts ;

- Des autres produits financiers nets pour 896 K€ y compris les dividendes reçus de vos participations à hauteur de 760 K€ ;
- Un impôt sur les résultats de 222 K€ ;
- Les intérêts des minoritaires pour 38 K€.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2005

FAITS CARACTERISTIQUES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2005

Votre conseil d'administration en date du 7 janvier 2005 a constaté l'exercice de 99.801.548 BSA (code ISIN FR 0010020479) intervenu entre le 11 décembre 2004 et le 5 janvier 2005 ayant donné lieu à la création de 99.801.548 actions nouvelles.

Votre conseil d'administration a constaté qu'il en résultait une augmentation du capital social en nominal de 9.084.887 €, portant celui-ci de 26.666.047 € à 35.751.887 €, représenté par 392.750.468 actions.

Au cours du même conseil d'administration, il a été décidé d'incorporer au capital social une somme de 113 € prélevée sur le compte « prime d'émission » afin d'arrondir le capital social à la somme de 35.752.000 €.

Votre capital s'élevait au 31 décembre 2004 à 35.752.000 € représenté par 392.750.468 actions.

Votre assemblée générale a décidé le 3 février 2005 de renouveler la délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres en vue de leur annulation conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce

Cette délégation a été accordée dans le cadre des objectifs suivants :

- L'animation du cours par un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (par remise des actions de la société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la société) ;
- La couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du groupe et plus généralement toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales ;
- Procéder à l'annulation des actions acquises sous réserve de l'adoption de la 3^{ème} résolution par la présente assemblée.

Votre assemblée générale en date du 15 juin 2005 a décidé d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, d'affecter le bénéfice net comptable y afférent à la réserve légale pour 13.362,46 € et de distribuer une somme globale de 3.927.504,68 €.

Pour permettre cette distribution, votre assemblée générale a procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant global de 20.752.000 € par voie de diminution de la valeur nominale des 392.750.468 actions représentatives du capital social.

La somme de 20.752.000 € a fait corrélativement l'objet d'une affectation au compte « prime d'émission ».

L'assemblée générale a décidé de procéder à cette distribution par prélèvement sur les postes suivants :

- une somme de 253.886,80 € résultant du solde du bénéfice distribuable incluant le bénéfice locatif réalisé au titre du régime des Sociétés d'Investissement Immobilier Cotées pour 65.880,01 €,
- une somme de 385.251,82 € correspondant à l'intégralité du compte report à nouveau créditeur,
- une somme de 3.288.366,06 € prélevée sur le compte « prime d'émission ».

En conséquence, chacune des 392.750.468 actions composant le capital social au 31 décembre 2004 a perçu un dividende de 0,01 € par action.

Nous vous rappelons que la totalité de sommes prélevées sur le résultat distribuable et le compte report à nouveau, soit 639.138,62 €, a été éligible à la réfaction de 50% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Au cours de la même assemblée statuant à titre extraordinaire, il a notamment été décidé :

- de déléguer sa compétence au conseil d'administration pour une période de 26 mois à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations du capital, soit par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de réserves, primes et bénéfices, et ce pour un montant maximum de 160.000.000 € ;
- de déléguer sa compétence à donner au conseil d'administration pour une période de 26 mois à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations du capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, et ce pour un montant maximum de 160.000.000 € ; d'autoriser l'augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires dans la limite de 160.000.000 € ;
- d'autoriser le conseil d'administration pour une période de 26 mois à augmenter le capital social, dans la limite de 10 % du capital, en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 160.000.000 € ;
- de déléguer tous pouvoirs au conseil d'administration, pour une période de 26 mois et à hauteur de 3% du capital social, à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établis en application des articles L 443-1 et suivants du Code du Travail ;
- de mettre en harmonie des statuts avec l'ordonnance du 24 juin 2004 ;
- de modifier l'article 47 des statuts pour permettre de procéder à des distributions de dividende en nature ;

FAITS CARACTERISTIQUES INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2005

La décision de réduction de capital décidée par l'assemblée générale en date du 15 juin 2005 ayant ouvert un délai légal d'opposition aux créanciers sociaux, la réalisation de la distribution de dividende est intervenue postérieurement à l'expiration de ce délai et après avoir constaté l'absence d'opposition de ces derniers.

La mise en paiement du dividende unitaire de 0,01€ est intervenue le 29 juillet 2005.

V - SITUATION ET VALEUR DU PATRIMOINE

Compte tenu de l'acquisition d'un ensemble immobilier de rapport de 7.600 m² à usage mixte bureaux/entrepôts situé à Ivry-sur-Seine dans un quartier dédié à ces activités et à la cession de votre immeuble sis à Boulogne pour 778 m², le patrimoine de votre groupe représentera une surface d'environ 80.400 m² situé pour 703 m² à Paris, pour 75.530 m² en région parisienne, pour

1.091 m2 en province et pour 3.043 m2 en Belgique. Il sera composé de bureaux principalement (93%) et de commerces (7%).

L'actif net réévalué de liquidation, soit 0,21 € par action pour un nombre total de 392.750.468 actions (ANR de remplacement : 0,22 € par action) a été réalisé à partir d'évaluations faites par des experts indépendants.

Perspectives d'avenir :

Votre société étudie actuellement des projets d'investissement portant sur des biens immobiliers ou titres de sociétés présentant des caractéristiques de situation géographique, d'état locatif, de potentiel de rendement ou de valorisation intéressantes.

En ce qui concerne les biens déjà détenus, un projet pour le développement d'un restaurant inter-entreprise dans le Centre d'Affaires Paris Nord est en ce moment à l'étude.

D'autre part, pour l'immeuble « Bonaparte » qui est actuellement vide, le projet serait de pré-commercialiser l'ensemble de l'immeuble (environ 13.500 m2) sur la base d'un produit remis à niveau selon les standards du marché. L'objectif est de signer avec un mono-utilisateur qui prendrait l'intégralité des lots ou, le cas échéant, avec 3 ou 4 grands utilisateurs. La mise sur le marché est à prévoir pour la fin de l'année 2005 ou le début de l'année 2006.

Comptes Consolidés - Comptes intermédiaires au 30/06/2005

BILANS CONSOLIDES COMPARES

ACTIF

Actif (milliers d'euros)	30/06/2005 IFRS	31/12/2004 IFRS	30/06/2004 IFRS
Immeubles de placement	51 098	30 571	5 482
Autres immobilisations corporelles	15	3	
Immobilisations financières	13 522	15 154	8 151
Total actifs non courants	64 635	45 728	13 633
Créances			
- Clients	829	151	41
- Autres créances	1 593	5 683	219
Autres actifs courants	61	1	10
Valeurs Mobilières de Placement	22 764	9 389	4 790
Autres Disponibilités	2 061	4 650	23
Total actifs courants	27 308	19 874	5 083
TOTAL ACTIF	91 942	65 602	18 717

Comptes Consolidés - Comptes intermédiaires au 30/06/2005

BILANS CONSOLIDES COMPARES

PASSIF

Passif (milliers d'euros)	30/06/2005 IFRS	31/12/2004 IFRS	30/06/2004 IFRS
Capitaux propres			
Capital	15 000	35 752	15 639
Réserves	27 415	5 129	1 142
Résultat net consolidé	87	1 230	1 177
Total Capitaux Propres, part du groupe	42 502	42 111	17 958
Intérêts minoritaires	390	350	0
Total Capitaux Propres	42 892	42 461	17 958
Dettes financières	26 639	18 468	
Dépôts et Cautionnement	1 045	502	
Provisions pour risques et charges			100
Dettes fiscales et sociales	3 462	1 546	506
Total des dettes non courantes	31 146	20 516	606
Fournisseurs	943	579	144
Dettes fiscales et sociales	837	225	9
Autres dettes	16 125	1 820	
Total des dettes courantes	17 905	2 625	153
Total dettes	49 051	23 141	759
TOTAL PASSIF	91 942	65 602	18 717

Comptes Consolidés - Comptes intermédiaires au 30/06/2005

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES COMPARES

(milliers d'euros)	30/06/2005 IFRS	31/12/2004 IFRS	30/06/2004 IFRS
Revenus locatifs	1 907	532	
Charges locatives facturées	865	295	
Charges locatives	-1 724	-487	-18
Autres produits et charges sur immeubles			
Loyers nets	1 048	340	-18
Revenus des autres activités	16		10
Frais de personnel	-67	-46	
Autres frais généraux	-278	-416	-133
Autres produits et autres charges	-48	-63	-21
Excédent brut d'exploitation	671	-185	-162
Amortissement des immeubles	-457	-177	-23
Autres amortissement et provisions	-43	16	
Résultat d'exploitation	171	-346	-185
Résultat de cession d'immeubles de placement		1 268	1 268
Coût de l'endettement net	-720	-185	-1
Autres produits charges financiers	896	511	195
Résultat avant impôts	347	1 248	1 277
Impôt sur les résultats	-222	-29	-100
Résultat net	125	1 219	1 177
Intérêts minoritaires	38	-12	
Résultat net part du groupe	87	1 230	1 177
	87	1 230	1 177

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2005

1. FAITS CARACTERISTIQUES

FAITS CARACTERISTIQUES AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE

L'assemblée générale de la société ADT SIIC a décidé le 3 février 2005 de renouveler la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres en vue de leur annulation conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce

Cette délégation a été accordée dans le cadre des objectifs suivants :

- L'animation du cours par un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (par remise des actions de la société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la société) ;
- La couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du groupe et plus généralement toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales ;
- Procéder à l'annulation des actions acquises sous réserve de l'adoption de la 3^{ème} résolution par la présente assemblée.

L'Assemblée Générale en date du 15 juin 2005 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, affecté le bénéfice net comptable y afférent à la réserve légale pour 13.362,46 € et distribué une somme globale de 3.927.504,68 €.

Pour permettre cette distribution, l'assemblée générale a procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant global de 20.752.000 € par voie de diminution de la valeur nominale des 392.750.468 actions représentatives du capital social.

La somme de 20.752.000 € a fait corrélativement l'objet d'une affectation au compte « prime d'émission ».

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à cette distribution par prélèvement sur les postes suivants :

- une somme de 253.886,80 € résultant du solde du bénéfice distribuable incluant le bénéfice locatif réalisé au titre du régime des Sociétés d'Investissement Immobilier Cotées pour 65.880,01 €,
- une somme de 385.251,82 € correspondant à l'intégralité du compte report à nouveau créditeur,
- une somme de 3.288.366,06 € prélevée sur le compte « prime d'émission ».

En conséquence, chacune des 392.750.468 actions composant le capital social au 31 décembre 2004 a perçu un dividende de 0,01 € par action.

Il est ici rappelé que la totalité de sommes prélevées sur le résultat distribuable et le compte report à nouveau, soit 639.138,62 €, a été éligible à la réfaction de 50% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Au cours de la même assemblée statuant à titre extraordinaire, il a également été décidé :

- de déléguer sa compétence au conseil d'administration pour une période de 26 mois à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations du capital, soit par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de réserves, primes et bénéfices, et ce pour un montant maximum de 160.000.000 € ;
- de déléguer sa compétence à donner au conseil d'administration pour une période de 26 mois à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations du capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, et ce pour un montant maximum de 160.000.000 € ;
- d'autoriser l'augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires dans la limite de 160.000.000 € ;
- d'autoriser le conseil d'administration pour une période de 26 mois à augmenter le capital social, dans la limite de 10 % du capital, en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 160.000.000 € ;
- de déléguer tous pouvoirs au conseil d'administration, pour une période de 26 mois et à hauteur de 3% du capital social, à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établis en application des articles L 443-1 et suivants du Code du Travail ;
- de mettre en harmonie des statuts avec l'ordonnance du 24 juin 2004 ;
- de modifier l'article 47 des statuts pour permettre de procéder à des distributions de dividende en nature ;

FAITS CARACTERISTIQUES INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2005

La décision de réduction de capital décidée par l'assemblée générale en date du 15 juin 2005 ayant ouvert un délai légal d'opposition aux créanciers sociaux, la réalisation de la distribution de dividende est intervenue postérieurement à l'expiration de ce délai, après avoir constaté l'absence de toute opposition.

La mise en paiement du dividende unitaire de 0.01€ est intervenue le 29 juillet 2005.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Conformément au règlement 1606/2002 de la Commission Européenne du 19 juillet 2002, le Groupe ADT SIIC applique les normes IAS/IFRS à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2005. Le Groupe a choisi d'établir ses comptes semestriels 2005 conformément aux normes IFRS, en suivant la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations financières comparatives 2004 ont été établies selon le référentiel IFRS en vigueur à la date de préparation des comptes semestriels 2005 et en conformité avec la norme IFRS 1 relative à la première application des normes IFRS.

Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation, il ne peut être donc exclu que le Groupe doive, le cas échéant, modifier les informations du présent document relatives à l'exercice 2004 et au 30 juin 2005, dans la mesure où les comptes consolidés 2005 ainsi que l'information comparative 2004 devront être arrêtées sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005.

L'essentiel des immeubles détenus par le groupe ayant une origine récente, il a été retenu, comme l'autorise la norme IFRS 1, l'utilisation comme coût présumé pour ses immeubles de placement de la valeur d'entrée dans le périmètre.

Les informations qui suivent constituent la mise en œuvre de ces recommandations. Elles incluent notamment les éléments suivants :

- une note sur les impacts de la première application des principes comptables IFRS par le Groupe, en particulier sur les modalités d'application de IFRS 1, première adoption des IFRS, et sur les formats de présentation retenus pour le bilan et le compte de résultat ; ainsi que les effets de l'application des IFRS au 1^{er} janvier 2004
- des tableaux de rapprochement entre normes françaises et IFRS sont annexés pour les états suivants :

Tableau de passage de Situation Nette Normes Françaises->IFRS au 31.12.04

Tableau de passage du résultat Normes Françaises->IFRS au 31.12.04

Tableau de passage de Situation Nette Normes Françaises->IFRS au 30.06.04

Tableau de passage du résultat Normes Françaises->IFRS au 30.06.04

Impacts du changement de référentiel comptable

Les impacts des principales divergences ont été évalués par le groupe et sont décrits ci-dessous.

Immeubles- Valorisation des actifs immobiliers

La norme IAS 40 prévoit un traitement spécifique pour les immeubles de placement qui représentent la quasi-totalité des immeubles détenus du groupe : selon cette norme, un immeuble de placement est un bien détenu par le propriétaire ou le preneur d'un contrat de location financement pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Les immeubles de placement peuvent être évalués, au choix de l'entreprise, soit à leur « coût amorti », soit à leur « juste valeur ». Dans ce dernier cas, aucun amortissement n'est pratiqué et la variation de juste valeur entre deux arrêtés est comptabilisée au compte de résultat.

Le groupe a choisi le coût amorti. Les immeubles sont évalués, comme le permet IFRS 1 à leur coût réévalué, chacun des composants de l'immeuble faisant l'objet d'un amortissement spécifique.

Impacts :

K€	Sur le Résultat Net	Sur les Capitaux Propres
Au 1 ^{er} janvier 2004		9
Au 30 juin 2004	- 29	-20
Au 31 décembre 2004	-5	4

Prise en compte des loyers :

La norme IAS 17 prévoit la linéarisation systématique des loyers sur la durée ferme des baux. L'impact financier des franchises ou des paliers, s'il est significatif, est réparti sur la durée du bail.

Les franchises négociées au cours des dernières années étant de faible valeur, l'impact de cette norme n'est pas significatif.

Instruments financiers dérivés

La norme IAS 39 impose l'inscription de la « juste valeur » des instruments dérivés au bilan. Sauf dans le cas d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39, les variations de valeur sont intégralement affectées dans le résultat de l'exercice.

L'ajustement de juste valeur de l'ensemble des instruments dérivés du groupe (CAP, SWAP, TUNNEL) a été enregistré par la situation nette au 01/01/2004. Par la suite, l'impact a été porté en résultat.

Impacts :

K€	Sur le Résultat Net	Sur les Capitaux Propres
Au 1 ^{er} janvier 2004		-
Au 30 juin 2004	-	-
Au 31 décembre 2004	- 3	-3

Valeurs Mobilières de Placement

La norme IAS 39 indique le mode d'évaluation des actifs financiers. Elle distingue 4 catégories :

- actifs détenus jusqu'à l'échéance (comptabilisation au coût amorti),
- prêts, créances (comptabilisation au coût amorti),
- actifs détenus pour être vendus (comptabilisation à la juste valeur avec variations en résultat),
- actifs disponibles à la vente (comptabilisation à la juste valeur avec variations en situation nette).

Le groupe opte pour la classification de ses valeurs mobilières de placement en « actifs disponibles à la vente ». Les plus-values latentes sont ainsi prise en compte en situation nette à chaque clôture et ne sont prises en résultat que lors de la cession.

Impacts (nets d'I.S.) :

K€	Sur le Résultat Net	Sur les Capitaux Propres
Au 1 ^{er} janvier 2004	0	545
Au 30 juin 2004	0	990
Au 31 décembre 2004	0	3.001

Actualisation des différés de paiement

Les IFRS imposent l'actualisation des créances et dettes bénéficiant d'un différé de paiement. L'impact de l'actualisation des créances et dettes liées à l'activité courante est non significatif, notamment au titre des dépôts de garantie détenus. Aucun impact particulier n'a de ce fait été relevé au cours des 2 derniers exercices.

Autres reclassements

Les frais d'émission d'emprunt constituent en normes françaises des charges à répartir sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est porté à l'actif. Sans remettre en cause l'étalement de ces frais, la norme IAS 39 a été appliquée ; le solde non amorti a été porté en diminution du nominal des emprunts.

La Norme IAS 1 prévoit une distinction des actifs et passifs selon leur exigibilité à plus ou moins 1 an. L'essentiel de ces informations était donné en annexe des comptes en normes françaises.

Impôts différés

La société ayant opté pour le régime SIIC, les impôts différés sont calculés uniquement sur les retraitements liés à des résultats imposés au taux normal (secteur hors SIIC).

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe ADT SIIC ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) et des interprétations IFRIC (comité d'interprétation des normes internationales d'information financière) en vigueur au 30 juin 2005. La société pourrait avoir à tenir compte d'éventuelles modifications qui

pourraient intervenir sur ce référentiel au second semestre 2005. Les comptes intermédiaires sont présentés selon le format de la recommandation CNC 99 R 01.

A) Principes de préparation des Etats Financiers

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur. En ce qui concerne les immeubles de placement, le groupe ADT SIIC a choisi la méthode du coût amorti.

B) Méthodes de consolidation

Tous les comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont intégrés globalement et ont fait l'objet d'un arrêté intermédiaire au 30 juin 2005.

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une société nouvellement acquise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en résultat, dès lors qu'aucune charge rattachée future ne peut leur être attribuée.

Les impôts différés, calculés selon la méthode du report variable, correspondent à l'ensemble des différences futures entre les résultats comptable et fiscal apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Ces différences génèrent des actifs et passifs d'impôts qualifiés de différés. Les actifs nets d'impôts ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. La société ADT SIIC a opté pour le régime SIIC, non soumis à l'impôt sur les bénéfices et plus-values retirés de ses immeubles.

Les sociétés consolidées étrangères font partie de la zone euro. Leur intégration n'a donc généré aucun écart de conversion.

C) Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise les immeubles de placement au coût amorti. Le modèle du coût amorti consiste à évaluer les immobilisations au coût d'entrée dans le périmètre, diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés. Dans l'avenir, ADT SIIC pourra opter pour le modèle de la juste valeur par lequel les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur seront enregistrées dans le compte de résultat consolidé.

Il est ici précisé que les coûts de transactions sont inclus dans l'évaluation initiale des immeubles.

Au sein de chaque immeuble, les éléments devant faire l'objet de remplacement à intervalle régulier sont isolés et comptabilisés séparément. Les composants suivants sont distingués:

	Taux d'amortissement pratiqué
Gros œuvre	40, 80 ou 100 ans
Façades, étanchéité, couverture	15 ans
Installations Générales et Techniques	20 ans
Agencements	10 ans

Les taux d'amortissement pratiqués sur le gros oeuvre sont variables selon la typologie des immeubles.

La proportion des différents composants a été déterminée en prenant comme référence la grille FSIF (Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières), modifiée en fonction de la typologie de chaque immeuble.

Un test de dépréciation est pratiqué à chaque clôture pour les immeubles faisant l'objet d'un projet de vente à court terme ainsi que pour les immeubles pour lesquels il existe un indice de perte de valeur.

D) Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements comptabilisés concernant le matériel de bureau sont calculés selon la méthode linéaire sur une durée de vie de 3 ans.

E) Immobilisations financières

Au 30 juin 2005, l'ensemble des participations est intégré globalement. Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur juste valeur.

F) Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Au 30/06/2005 aucune provision pour risque et charge n'est comptabilisée.

Par ailleurs, le Groupe ne comptabilise pas le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite compte tenu du caractère non significatif des éléments concernés.

G) Revenus et créances d'exploitation

Les revenus locatifs sont comptabilisés selon les modalités et échéances prévues à chaque bail. Toutefois, s'il est significatif, l'effet d'éventuelles franchises ou progressivité fait l'objet d'un étalement sur la période d'engagement ferme du locataire.

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale ou leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur recouvrement est compromis.

H) Valeurs mobilières de placement

Conformément à IAS 32, elles figurent à l'actif du bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les VMP en portefeuille étant classées en « actifs disponibles à la vente », l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur de marché est porté en situation nette.

Les actions propres ADT SIIC ont été portées à l'actif et traitées comme des valeurs mobilières de placement, en dérogation à la norme IAS 32, ces titres étant considérés comme devant être cédés à court terme.

I) Emprunts

Les emprunts sont évalués au coût amorti. Le coût amorti d'un emprunt est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

J) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés utilisés par le groupe sont constitués de tunnels et de swaps. Ils sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché (« juste valeurs ») lors de leur conclusion et à chaque arrêté de comptes. Ces instruments n'étant pas qualifiables d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39, les variations de valeur sont intégralement affectées en résultat de l'exercice.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les changements du périmètre de consolidation du semestre portent d'une part sur des sociétés acquises par le groupe et intégrées globalement en consolidation car possédées à 100%, et d'autre part sur des sociétés cédées.

Ces sociétés sont les suivantes :

SOCIETES		2005		2004		Méthode de consolidation au 30/06/2005	Exercice d'entrée dans le périmètre de consolidation
		% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts		
SA	ADT S.I.I.C.					Sté mère	
SA	CFFI	100%	100%	100%	100%	IG	1997
SA	TRENUBEL	100%	100%	100%	100%	IG	2003
SA	FINANCE CONSULTING	100%	100%	100%	100%	IG	2003
SAS	FINANCIERE AUBIGNAT	100%	100%	100%	100%	IG	2003
SNC	VENUS	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SAS	B.A.L.D.A.V.I.N.E.S.A.	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SCI	ARYLE	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SNC	AXONNE	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SNC	MAINTREUIL	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SNC	CYAN	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SC	ADEL	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SA	VUMYSA	100%	100%	100%	100%	IG	2004
SA	DUCOS & SARRAT	68%	68%	100%	100%	IG	2004
SC	BONAPARTE IMMOBILIER	68%	100%	100%	100%	IG	2004
SC	PONTAULT DS	68%	100%	100%	100%	IG	2004
SARL	SOCIETE FINANCIERE ET FONCIERE DES GRANDS BOULEVARDS	34%	50%			IG	2005
EURL	PAMIER	100%	100%			IG	2005
SC	BLANAP	100%	100%			IG	2005
EURL	AD INVEST	100%	100%			IG	2005
SCI	PYRANDE	100%	100%			IG	2005
SAS	ACACIA	100%	100%			IG	2005

5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital Social	Prime d'émission	Réserve Légale	Ecart de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Résultat Net	Total
Au 31/12/01	560		56	95		1 395	-231	1 875
Affectation Résultat 2001						-231	231	0
Résultat 2002							73	73
Au 31/12/02	560		56	95		1 164	73	1 948
Affectation Résultat 2002						73	-73	0
Autres variations						28		28
Augmentation de capital numéraire BSA 29/12/2003	13 000							13 000
Augmentation de capital incorporation réserves	1 545			-95		-1 449		1
Résultat 31/12/2003							270	270
Au 31/12/03	15 105	0	56	0	0	-184	270	15 247
Impact IFRS				554				554
	15 105	0	56	554	0	-184	270	15 801
Affectation Résultat 2003			20		385	-136	-270	0
Augmentation de capital numéraire BSA 29/12/2003	20 593	2 032						22 625
Incorporation au capital de la prime d'émission	54	-54						
Résultat 31/12/2004							1 243	1 243
Impact IFRS				2 454			-13	2 441
Au 31/12/04	35 752	1 978	76	3 008	385	-320	1 230	42 109
Affectation Résultat 2004			13		254	960	-1 228	0
Réduction de capital	-20 752	20 752						0
Distribution de dividende		-3 289			-639			-3 928
Résultat 30/06/2005							87	87
Impact IFRS				4 169		67		4 236
Au 30/06/05	15 000	19 441	89	7 177	0	707	87	42 502

6. EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS (en K€)

A) Actifs immobilisés

Variation de la valeur brute des actifs immobilisés

	Val. brute 31/12/04	Acquisitions	Variations de périmètre	Cessions	Val. brute 30/06/05
terrains	3 942	795	1 051		5 788
constructions	26 828	7 156	10 104		44 088
autres immobilisations	7	13	4		24
immobilisations encours	0	8	4 811		4 819
TOTAL	30 777	7 972	15 970	0	54 719

Variation des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2004	Dotations	Variation périmètre	Reprise suite à cession et mise au rebut	30/06/2005
Constructions	199	515	2 883		3 597
Autres immobilisations corporelles	4	5	1		10
TOTAL	203	520	2 884	0	3 607

Ecart d'acquisition

Lors des acquisitions de filiales, 16 K€ de différence sur situation nette ont été observés. S'agissant de bonnes affaires certains pour lesquelles aucune charge future ne pouvait être rattachée, le produit a été constaté sur la période.

C) Créances et immobilisations financières

	Valeur brute au 31/12/04	Valeur brute au 30/06/05	Provisions	Valeur nette au 30/06/05
Autres participations	15 086	12 523	-	12 523
Autres titres immobilisés	4	-	-	-
Autres immobilisations financières	7	999		999
Total	15 097	13 522	-	13 522

Les autres participations portent sur des titres de la société Acanthe Développement et A.D.C., 2 sociétés foncières cotées. La plus value latente portée dans les réserves représentait 2.607 K€ au 30 juin 2005.

Le poste autres immobilisations financières concerne les dépôts de garantie à hauteur de 481 K€ et une avance preneur crédit bail pour 518 K€. Aucune actualisation n'a été pratiquée, vu l'impact peu significatif qui transparaisait.

Créances	30/06/2005	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et à moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	31/12/2004
Clients	829	829			151
Autres créances	1579	1579			5 680
TOTAUX	2408	2408	0	0	5831

D) Valeurs mobilières de placement

	Valeur brute au 30/06/05	Provisions	Valeur nette au 30/06/05	Valeur nette au 31/12/04
VMP	22 764		22 764	9 389
Disponibilités	2 061		2 061	4 650
Total	24 825	0	24 825	14 039

Les plus values latentes prises en compte dans la situation nette représentent 8 087 K€ au 30 juin 2005.

E) Provisions

	31/12/2004	Variation de périmètre	Dotations		Reprise utilisées	30/06/2005
			Via réserves	Via résultat		
Actif						
Autres titres immobilisés	1				1	0
Comptes clients	117	116		35	55	213
Passif						
Impôts différés	1 546		1 916			3 462
TOTAL	1 664	116	1 916	35	56	3 675

Les postes d'impôts différés constatent les plus values taxables sur les V.M.P. revalorisées au travers des réserves lors du passage aux normes IFRS (ce tant au niveau des V.M.P. qu'au niveau des titres de placement)

F) Dettes

Dettes	30/06/05	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et à moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes fin. auprès des établissements de crédit	26 588	996	4 505	21 087
Emprunts et dettes financières divers	1 045	1 045		
Dettes fournisseurs	943	943		
Dettes fiscales et sociales	837	837		
Autres dettes	16 100	16 100		
TOTAUX	45 513	19 921	4 505	21 087

G) Dettes à payer et créances à recevoir

Produits à recevoir		Charges à payer	
Créances financières		Dettes financières	
Intérêts courus/créances		Intérêts courus/dettes	77
Créances d'exploitation		Dettes d'exploitation	
Clients, factures à établir	99	Fournisseurs	720
		Dettes fiscales et sociales	11
		Autres dettes	236
TOTAL	99	TOTAL	1 044

H) Explications des postes du compte de résultat

Production vendue

Ce poste concerne les loyers des immeubles, ainsi que les charges refacturées

La variation s'explique par l'acquisition, au cours du premier semestre 2005, de différents ensembles immobiliers.

Résultat de cession des immeubles de placement

Aucune cession n'a été réalisée sur la période du premier semestre 2005.

I) Engagements hors bilan

Le Groupe ne comptabilise pas le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite, jugé non significatif.

Les autres engagements, internes ou externes au Groupe, sont les suivants :

Description des engagements hors bilan liés à l'activité courante :

La présente indication est donnée à partir du montant brut d'engagement ou d'inscription de la sûreté aux jours des mises à disposition des fonds par la banque diminuée des sommes déjà remboursées en principal.

Les engagements n'étant exerçables qu'à hauteur du principal restant dû au jour de l'exercice de la garantie, majorée des frais droits et accessoires dans la limite de 10% de ce montant ; nous vous renvoyons à la 3^{ème} colonne (valeur nette des engagements au 30.06.2005) pour évaluer l'impact réel de ces engagement pour la société à la date de clôture de l'exercice.

ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS AU 31.12.2004	ENGAGEMENTS AU 30.06.2005
CAUTIONS DONNEES PAR ADT SIIC consentie auprès des établissements financiers qui ont financés les immeubles détenus par la société	14.541 K€	18.362 K€
MONTANT DES INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES inscrites sur les immeubles achetés	16.875 K€	22.342 K€
CESSIONS DAILLY DES LOYERS COMMERCIAUX	16.875 K€	22.342 K€
AUTRES GARANTIES	-	15.273 K€

<u>AUTRES ENGAGEMENTS DONNES :</u>		
NATURE	31.12.2004	30.06.2005
Redevances restantes à payer au titre des engagements de crédit-bail	0 K€	4.265 K€

Durée des engagements hors bilan (30.06.2005) :

GARANTIES	MONTANT EN K€	<1 AN	> 1 AN et < 5 ANS	> 5 ANS
CAUTIONS	18.362 K€	574 K€	2.911 K€	14.877 K€
HYPOTHEQUES	22.342 K€	750 K€	3.801 K€	17.791 K€
CESSION DAILLY	22.342 K€	750 K€	3.801 K€	17.791 K€
AUTRES GARANTIES	15.273 K€	469 K€	2.345 K€	12.459 K€
CREDIT BAIL	4.265 K€	173 K€	1.882 K€	2.210 K€

NANTISSEMENTS

Nantissements Garanties et Sûretés (30.06.2005) :

La société DES ANCIENS ETABLISSEMENTS DUCOS & SARRAT filiale de votre groupe a nanti les 99 parts sociales détenues dans le capital social de sa filiale, la société PONTAULT DS au profit de la WURTTENBERGISCHE HYPOTHEKEN BANK jusqu'à complet remboursement des fonds empruntés à cette dernière.

COVENANTS

La société PONTAULT DS sous filiales du groupe a accordé les covenants suivants à la WURTTENBERGISCHE HYPOTHEKEN BANK dans le cadre de son emprunt souscrit pour financer l'acquisition de l'immeuble sur 15 ans :

a) Le montant des loyers hors taxes et hors charges produits par les biens sis à PONTAULT COMBAULT – 77 340 devra pendant toute la durée du prêt correspondre à 200% du montant des intérêts annuels dus au titre dudit prêt.

A défaut obligation de consigner une somme correspondant à la différence entre le montant desdits loyers annuels et 200% des intérêts annuels dus sur une période de 12 mois.

b) Le capital restant dû ne devra pas excéder 70% de la valeur vénale des biens immobiliers.

A défaut, la société PONTAULT DS devra proposer des garanties complémentaires pour maintenir ce ratio et recevoir un accord express de la banque.

c) la société PONTAULT DS s'est engagée à, une obligation de vigilance et a remis à la banque une convention fixant les obligations particulières de vigilance « DUTY OF CARE » signé par le gestionnaire de l'immeuble.

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES

La société ADT SIIC a accordé une garantie de paiement de la somme de 1.878.934,14€ à première demande à la banque WURTEMBERGER en garantie du prêt consenti par cette dernière à la société filiale SCI PYRANDE jusqu'à complet remboursement des fonds par cette dernière.

La société DES ANCIENS ETABLISSEMENTS DUCOS & SARRAT filiale de votre groupe s'est engagée à ne pas modifier la répartition du capital social de la société PONTAULT DS sans l'accord de la banque et ce pendant toute la durée du prêt consenti par cette dernière à sa filiale.

La société ADT SIIC s'est engagée à ne pas céder sa participation dans le capital de la société SNC MAINTREUIL sans l'accord express de la banque pendant toute la durée du prêt consenti à cette dernière par ENTENIAL.

7. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Le Groupe n'est pas intégré fiscalement.

Il n'existe pas de différence temporaire au sein du groupe, hormis les impacts liés aux VMP, passés au travers de la situation nette.

Les déficits fiscaux du groupe, pour la partie incombant au régime taxable (hors SIIC), sont désormais réduits sur le groupe

Ils se décomposent de la manière suivante :

	Global	Imputés sur les impôts différés aux stades adéquats	Partie non activée (principe de prudence)
Déficits reportables	1 435	-	1.435
Moins values long terme	-	-	-
Total	1.435	-	1.435

A) Litiges

Au sein des sociétés du périmètre de consolidation, il n'existe pas de risque significatif susceptible d'affecter le résultat ou la situation financière du groupe.

B) Informations sectorielles

Le groupe réalise son chiffre d'affaires en France et en Belgique, dans le secteur de l'immobilier. Le patrimoine immobilier du groupe représente une surface totale de 73 545 m² répartie de la manière suivante :

Nature du patrimoine	
Bureaux	67 879 m ²
Habitations	225 m ²
Surfaces commerciales	5 441 m ²
Total	73 545 m ²

Situation géographique	
Paris	1 %
Région Parisienne	93 %
Province	2 %
Etranger (Belgique)	4 %

D) Entités ad hoc

Le Groupe ne réalise aucune opération au travers d'entités ad hoc.

E) Entreprises liées

Le Groupe ne réalise aucune transaction avec des entreprises liées non consolidées.

F) Effectifs

L'effectif du Groupe, hors employés d'immeubles, est de 3 personnes.

G) Exposition aux risques de taux

Au 30 juin 2005, les couvertures du risque de taux sont les suivantes dans le groupe ADT SIIC :

Un emprunt fait l'objet d'une couverture de type tunnel dont l'encours est de :
5 646 K€ avec des limites de taux comprises entre 2,37 % et 3,11%

Deux conventions de type swap ont également été mises en place à hauteur de :
5 646 K€ avec des limites de taux comprises entre 2,11 % et 3,11%
2 078 K€ avec des limites de taux comprises entre 2,13% et 3,08%

H) Résultat par action

Le résultat tant dilué que non dilué par action s'élève à 0,0003 € au 30 juin 2005.

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE (euros)

	30/06/05	31/12/04
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net consolidé	124 672	1 218 609
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie	-	-
Amortissements et provisions	518 766	199 096
Variation des impôts différés	1 916 181	1 546 032
Plus values/moins values de cession	0	-1 318 478
Badwill	0	-12 825
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 559 619	1 632 434
Variation du BFR lié à l'activité	10 348 091	-1 369 707
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 907 710	262 727
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
Acquisitions d'immobilisations	-7 972 000	-22 086 822
Cessions d'immobilisations	0	1 964 000
Remboursement d'immobilisations financières et prêts	0	-11 432
Augmentation des prêts	474 161	363 502
Incidence des variations de périmètre	189 000	-3 889 915
Avances et acomptes versés sur commandes		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-7 308 839	-23 660 667
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Augmentation de capital	0	18 118 289
Augmentation des emprunts	7 110 000	14 610 000
Remboursements d'emprunts	-257 181	-1 001 427
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	6 852 819	31 726 862
Variation de trésorerie nette	12 451 690	8 328 922
Variation de trésorerie nette	12 451 690	8 328 922
Trésorerie d'ouverture		
Disponibilités à l'actif	4 650 367	14 658
Découverts bancaires	-1 665 975	-3 934
VMP	9 389 331	4 034 077
	12 373 723	4 044 801
Trésorerie de clôture		
Disponibilités à l'actif	2 061 402	4 650 367
Découverts bancaires	0	-1 665 975
VMP	22 764 011	9 389 331
	24 825 413	12 373 723

COMPTES CONSOLIDES – BILANS CONSOLIDES COMPARES

Actif (milliers d'euros)	30/06/2005	31/12/2004	30/06/2004
	IFRS	IFRS	IFRS
Immeubles de placement	51 098	30 571	5 482
Autres immobilisations corporelles	15	3	0
Immobilisations incorporelles	0		
Immobilisations financières	13 522	15 154	8 151
Total actifs non courants	64 637	45 728	13 633
Créances			
- Clients	829	151	41
- Autres créances	1 592	5 683	219
Autres actifs courants	61	1	10
Valeurs Mobilières de Placement	22 764	9 389	4 790
Autres Disponibilités	2 061	4 650	23
Total actifs courants	27 307	19 874	5 084
TOTAL ACTIF	91 942	65 602	18 717
Passif (milliers d'euros)	30/06/2005	31/12/2004	30/06/2004
	IFRS	IFRS	IFRS
Capitaux propres			
Capital	15 000	35 752	15 639
Réserves	27 415	5 127	1 142
Résultat net consolidé	87	1 230	1 177
Total Capitaux Propres, part du groupe	42 502	42 109	17 958
Intérêts minoritaires	390	350	0
Total Capitaux Propres	42 892	42 459	17 958
Dettes financières	26 639	18 468	
Dépôts et Cautionnement	1 045	502	
Provisions pour risques et charges	0		100
Dettes fiscales et sociales	3 462	1 546	506
Total des dettes non courantes	31 146	20 516	606
Fournisseurs	953	579	144
Dettes fiscale et sociale	837	225	9
Autres dettes	16 115	1 820	
Total des dettes courantes	17 905	2 625	153
Total dettes	49 051	23 142	759
TOTAL PASSIF	91 942	65 602	18 717

Bilan 30/06/2005

	Normes Françaises	VMP	Frais emission emprunt	Amort des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
--	-------------------	-----	------------------------	----------------------------------	---------------------	------

Actif (milliers d'euros)						
Immeubles de placement	49 429	0	0	1 672	0	51 098
Autres immobilisations corporelles	15	0	0	0	0	15
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations financières	10 913	2 607	0	0	0	13 522
Total actifs non courants	60 357	2 607	0	1 672	0	64 635
Créances						
- Clients	829	0	0	0	0	829
- Autres créances	1 592	0	0	0	0	1 592
Autres actif courant	61	0	0	0	0	61
Valeurs Mobilières de Placement	14 677	8 086	0	0	0	22 763
Autres Disponibilités	2 061	0	0	0	0	2 061
Charges à répartir	1 811	0	-208	-1 603	0	0
Total actifs courants	21 031	8 086	-208	-1 603	0	27 306
TOTAL ACTIF	81 391	10 693	-208	69	0	91 942
Capital	15 000	0	0	0	0	15 000
Réserves	20 237	7 180	0	6	-8	27 415
Résultat net consolidé	276	0	0	63	-252	87
Total Capitaux Propres, part du groupe	35 513	7 180	0	69	-260	42 502
Intérêts minoritaires	339	51	0	0	0	390
Total Capitaux Propres	35 852	7 231	0	69	-260	42 892
Dettes financières	26 588	0	-208	0	260	26 639
Dépôts et Cautionnement	1 045	0	0	0	0	1 045
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	3 462	0	0	0	3 462
Total des dettes non courantes	27 633	3 462	-208	0	260	31 146
Fournisseurs	953	0	0	0	0	953
Dettes fiscale et sociale	837	0	0	0	0	837
Autres dettes	16 115	0	0	0	0	16 115
Total des dettes courantes	17 906	0	0	0	0	17 905
Total dettes	45 540	3 462	-208	0	260	49 051
TOTAL PASSIF	81 393	10 693	-208	69	0	91 942

Bilan 31/12/2004

	Normes Françaises	VMP	Frais emission emprunt	Amort des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
Actif (milliers d'euros)						
Immeubles de placement	29 260	0	-3	1 314	0	30 571
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	3	0	0	0	0	3
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations financières	12 296	2 858	0	0	0	15 154
Total actifs non courants	41 559	2 858	-3	1 314	0	45 728
Créances						
- Clients	151	0	0	0	0	151
- Autres créances	5 683	0	0	0	0	5 683
Autres actif courant	1	0	0	0	0	1
Valeurs Mobilières de Placement	7 702	1 687	0	0	0	9 389
Autres Disponibilités	4 650	0	0	0	0	4 650
Charges à répartir	1 447	0	-140	-1 307	0	0
Total actifs courants	19 634	1 687	-140	-1 307	0	19 874
TOTAL ACTIF	61 193	4 545	-143	7	0	65 602
Capital	35 752	0	0	0	0	35 752
Réserves	2 119	2 999	0	9	0	5 127
Résultat net consolidé	1 243	0	-13	0	0	1 230
Total Capitaux Propres, part du groupe	39 114	2 999	-13	9	0	42 109
Intérêts minoritaires	350	0	0	0	0	350
Total Capitaux Propres	39 464	2 999	-13	9	0	42 459
Dettes financières	18 601	0	-133	0	0	18 468
Dépôts et Cautionnement	502	0	0	0	0	502
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	1 546	0	0	0	1 546
Total des dettes non courantes	19 103	1 546	-133	0	0	20 516
Fournisseurs	579	0	0	0	0	579
Dettes fiscale et sociale	225	0	0	0	0	225
Autres dettes	1 820	0	0	0	0	1 820
Total des dettes courantes	2 625	0	0	0	0	2 625
Total dettes	21 729	1 546	-133	0	0	23 142
TOTAL PASSIF	61 193	4 545	-146	9	0	65 602

BILAN 30/06/2004

		VMP	Frais emission emprunt	Amort des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
Actif (milliers d'euros)						
Immeubles de placement	5 501	0	0	-19	0	5 482
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations financières	6 656	1 496	0	0	0	8 152
Total actifs non courants	12 156	1 496	0	-19	0	13 634
Créances						
- Clients	41	0	0	0	0	41
- Autres créances	221	0	0	0	0	221
Autres actif courant	10	0	0	0	0	10
Valeurs Mobilières de Placement	4 790	0	0	0	0	4 790
Autres Disponibilités	23	0	0	0	0	23
Charges à répartir	0	0	0	0	0	0
Total actifs courants	5 085	0	0	0	0	5 085
TOTAL ACTIF	17 241	1 496	0	-19	0	18 717
Capital	15 639	0	0	0	0	15 639
Réserves	143	990	0	9	0	1 142
Résultat net consolidé	1 205	0	0	-28	0	1 177
Total Capitaux Propres, part du groupe	16 987	990	0	-19	0	17 958
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
Total Capitaux Propres	16 987	990	0	-19	0	17 958
Dettes financières	0	0	0	0	0	0
Dépôts et Cautionnement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	100	0	0	0	0	100
Dettes fiscales et sociales	0	506	0	0	0	506
Total des dettes non courantes	100	506	0	0	0	606
Fournisseurs	144	0	0	0	0	144
Dettes fiscale et sociale	9	0	0	0	0	9
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
Total des dettes courantes	153	0	0	0	0	153
Total dettes	253	506	0	0	0	759
TOTAL PASSIF	17 240	1 496	0	-19	0	18 717

ADT SIIC - Comptes Consolidés
Comptes intermédiaires au 30/06/2005

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES COMPARES

(milliers d'euros)	30/06/2005	31/12/2004	30/06/2004
	IFRS	IFRS	IFRS
Revenus locatifs	1 907	532	0
Charges locatives facturées	865	295	0
Charges locatives	-1 724	-487	-18
Autres produits et charges sur immeubles			0
Revenus nets de nos immeubles	1 048	340	-18
Revenus des autres activités	16		10
Frais de personnel	-67	-46	0
Autres frais généraux	-278	-416	-133
Autres produits et autres charges	-48	-63	-21
Excédent brut d'exploitation	671	-185	-162
Amortissement des immeubles	-457	-177	-23
Autres amortissement et provisions	-43	16	0
Résultat d'exploitation	171	-346	-186
Résultat de cession d'immeubles de placement		1 268	1 268
Coût de l'endettement net	-720	-185	
Autres produits charges financiers	896	511	195
Résultat avant impôts	347	1 248	1 277
Impôt sur les résultats	-222	-29	-100
Résultat net	125	1 219	1 177
Intérêts minoritaires	38	-12	0
Résultat net part du groupe	87	1 230	1 177

Compte de résultat consolidé 30/06/2005	Normes Françaises	Frais émission emprunts	Amortissements des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
Revenus locatifs	1 907				1 907
Charges locatives refacturées	865				865
Charges locatives	- 1 724				- 1 724
Autres produits et charges sur immeuble					
Revenus nets de nos immeubles		0	0	0	1 048
Revenus des autres activités	16				16
Frais de personnel	- 67				- 67
Autres frais généraux	- 278				- 278
Autres produits et charges	- 48				- 48
Excedent brut d'exploitation	671	0	0	0	671
Amortissement des immeubles	- 520		63		- 457
Autres amortissements et provisions	- 53	10			- 43
Résultat d'exploitation	98	10	63	0	171
Résultat de cession d'immeuble	-				-
Coût de l'endettement net	- 458	-10		-252	- 720
Autres produits et charges financiers	896				896
Résultat avant impôts	536	0	63	-252	347
Impôts sur les résultats	- 222				- 222
Résultat net	314	0	63	-252	125
Intérêts minoritaires	38				38
Résultat net part de groupe	275	0	63	-252	87

Compte de résultat consolidé 30/12/2004	Normes Françaises	Frais émission emprunts	Amortissements des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
Revenus locatifs	532				532
Charges locatives refacturées	295				295
Charges locatives	- 487				- 487
Autres produits et charges sur immeuble	-				-
Revenus nets de nos immeubles	340		0		340
Revenus des autres activités					-
Frais de personnel	- 46				- 46
Autres frais généraux	- 416				- 416
Autres produits et charges	- 63				- 63
Excedent brut d'exploitation	- 185	0	0	0	- 185
Amortissement des immeubles	- 232	2	53		- 177
Autres amortissements et provisions	16				16
Résultat d'exploitation	- 401	2	53	0	- 346
Résultat de cession d'immeuble	1 324		-56		1 268
Coût de l'endettement net	- 173	-12			- 185
Autres produits et charges financiers	511				511
Résultat avant impôts	1 261	-10	-3	0	1 248
Impôts sur les résultats	- 29				- 29
Résultat net	1 232	-10	-3	0	1 219
Intérêts minoritaires	- 12				- 12
Résultat net part de groupe	1 244	-10	-3	0	1 230

Compte de résultat consolidé 30/06/2004	Normes Françaises	Frais émission emprunts	Amortissements des immeubles de placement	Instruments dérivés	IFRS
Revenus locatifs	-				
Charges locatives refacturées	-				-
Charges locatives	- 18				- 18
Autres produits et charges sur immeuble	-				-
Revenus nets de nos immeubles	- 18	0	0	0	- 18
Revenus des autres activités	10				10
Frais de personnel	-				-
Autres frais généraux	- 133				- 133
Autres produits et charges	- 21				- 21
Excedent brut d'exploitation	- 162	0	0	0	- 162
Amortissement des immeubles	- 51		28		- 23
Autres amortissements et provisions	-				-
Résultat d'exploitation	- 213	0	28	0	- 185
Résultat de cession d'immeuble	1 324		-56		1 268
Coût de l'endettement net	-				-
Autres produits et charges financiers	195				195
Résultat avant impôts	1 305	-	- 28	-	1 277
Impôts sur les résultats	- 100				- 100
Résultat net	1 205	-	- 28	-	1 177
Intérêts minoritaires	-				-
Résultat net part de groupe	1 205	-	-28	0	1 177

